



*Rapport de la Municipalité
au Conseil Communal sur la
gestion et les comptes pour
l'année 2014
Préavis no 2-2015*





Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes et à l'article 90 du Règlement du Conseil Communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur la gestion pendant l'année 2014.

Table des matières

CHAPITRE 1	MUNICIPALITE	5
	Répartition des dicastères, législature 2011-2016.....	5
	Organisation des services.....	6
	Activités.....	6
CHAPITRE 2	CONSEIL COMMUNAL.....	7
	Bureau du Conseil communal	7
	Commission de Gestion.....	8
	Commission des Finances.....	8
	Séance du Conseil Communal	9
CHAPITRE 3	ADMINISTRATION.....	9
	Population - Contrôle des habitants.....	9
	Evolution de la population	10
	Pyramide des âges au 31 décembre 2014.....	11
	Secrétariat	11
	Bourse Communale	12
	Service du personnel.....	13
	Administration générale.....	13
	Affaires culturelles et de loisirs	14
	Bibliothèque	14
	Centre des jeunes.....	15
	Site internet.....	15
CHAPITRE 4	DOMAINES ET BATIMENTS.....	15
	Forêts et pâturages	15
	Bâtiments	16
CHAPITRE 5	TRAVAUX	16
	Urbanisme	16
	Routes.....	17
	Parcs, promenades et cimetière	17



Ordures ménagères et déchets	17
Réseau d'égouts et d'épuration	17
CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	18
Enseignement.....	18
CHAPITRE 6 POLICE.....	18
Police	18
Défense incendie.....	18
Protection civile.....	18
CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE.....	19
Service social	19
Facture sociale.....	19
Revenu d'insertion	19
Agence d'assurances sociales.....	19
AJEMA.....	19
CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS.....	19
Services des eaux.....	19
Service du gaz.....	19
CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2014.....	20
Introduction.....	20
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative.....	21
Tableau de répartition des charges.....	21
Commentaires sur les charges	21
Tableau de répartition des revenus	22
Commentaires sur les revenus	23
Tableau des charges et revenus par nature	24
Tableau des charges par nature	24
Tableau des revenus par nature.....	25
Marge d'autofinancement	26
Evolution de la marge d'autofinancement.....	26
Commentaires sur la marge d'autofinancement	26
Facture sociale - péréquation.....	27
Evolution de la péréquation selon les années comptables.....	27
Evolution de la facture sociale selon les années comptables	27
Impôts.....	28
Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)	28



Structure des impôts 2014	28
Bilan	29
Structure du bilan ACTIF	29
Structure du bilan PASSIF	30
Dettes	30
Situation des dettes au 31 décembre 2014.....	31
Evolution de la dette brute par habitant.....	31
Evolution des dettes et intérêts passifs	32
Tableau récapitulatif des dernières années	33
CHAPITRE 10 CONCLUSIONS	34
GLOSSAIRE	35



CHAPITRE 1 MUNICIPALITE

Répartition des dicastères, législature 2011-2016

Syndique :

Mme Sylvie Judas

Administration générale – Personnel – Services industriels

– Routes – Eclairage public – Bâtiment de l'Union –

Relations extérieures et Affaires culturelles.

Suppléant : Mme Ruth Lambercy, vice-syndique

Municipaux :

Mme Ruth Lambercy, vice-syndique

Ecoles – Affaires sociales – Bibliothèque – Cultes –

Mobilité – Transports – Déléguée Comité de direction

ASSAGIE - Jeunesse

Suppléant : M. Roberto Houmard (arrêt en novembre 2014)

Mme Chantal Dubugnon

Police des constructions – Urbanisme – Salubrité – Service

du feu – Déléguée ARCAM

Suppléant : M. Philippe Rezzonico

M. Roberto Houmard (arrêt en nov.2014)

Police – Espaces publics – Infrastructures sportives –

– Déchèterie et Gestion des ordures ménagères

– PC – Bâtiments – Conciergerie et locations – Tourisme

Suppléant : Mme Ruth Lambercy

M. Philippe Rezzonico

Finances – Militaires – Forêts et Domaines – Président du

Groupement forestier – Délégué PNRJV – Agenda 21

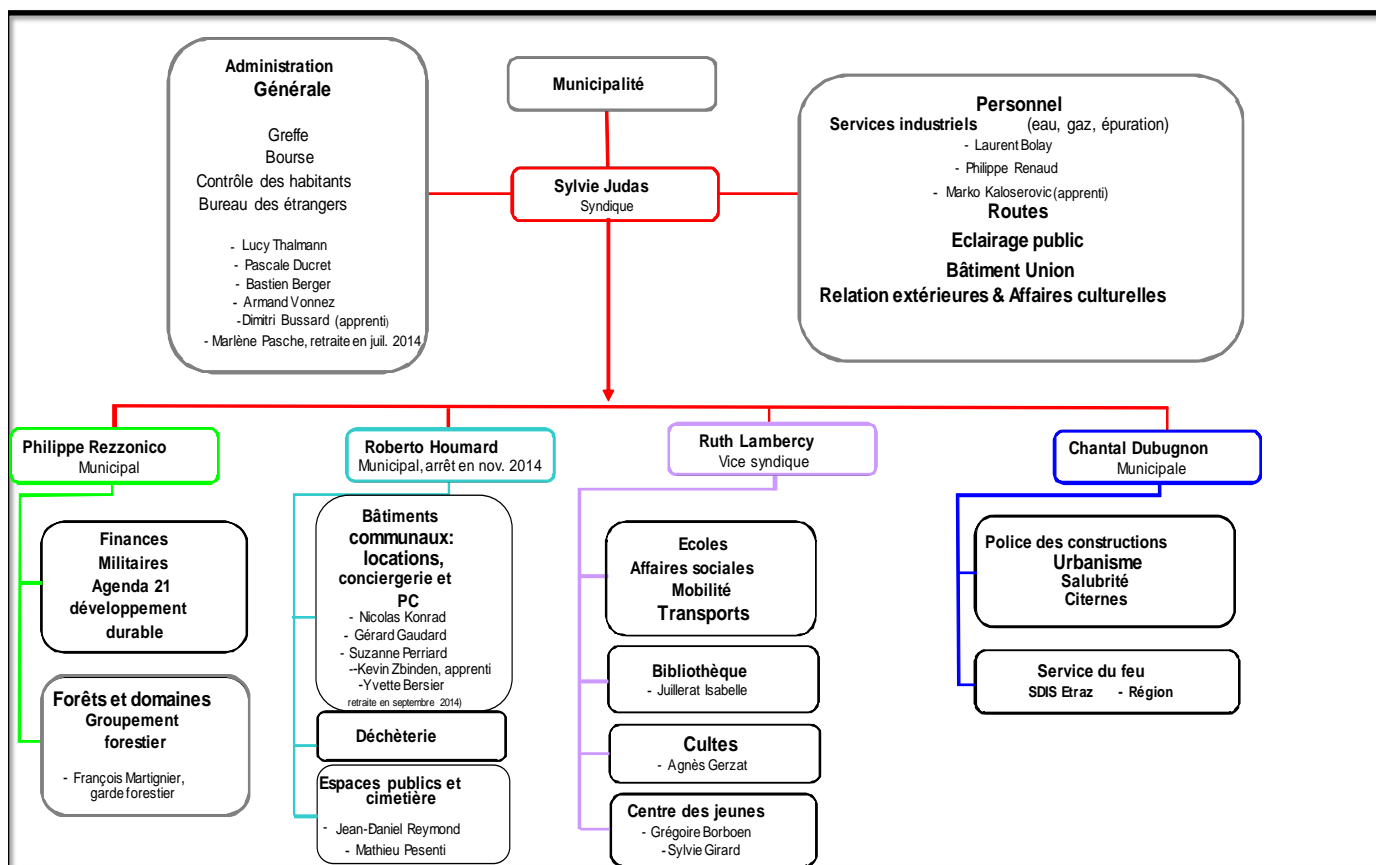
Développement durable – Délégué Sociétés Locales –

Délégué Conseil ASSAGIE

Suppléant : Mme Chantal Dubugnon



Organisation des services



Activités

En 2014, la Municipalité s'est réunie à 42 reprises pour traiter des affaires courantes de la collectivité. Les séances ont lieu le mardi à 16h30. Elle a également participé à de nombreuses réunions d'associations intercommunales régionales ou cantonales. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances.

Faits marquants de l'année 2014 :

- Mise route de l'aménagement de la déchèterie
- Gestion du dossier PPA de la Piquette
- Mise en route du nouveau bâtiment multifonctions avec la mise en place de la nouvelle UAPE
- Gestion du dossier transports publiques
- Gestion du dossier « sécurité »



- Suivi des dossiers de constructions
- Approbation du PPA Closez-à-l'Orbannaz
- Etude de l'aménagement de la place de la Vernette
- Etude rénovation routes
- Approbation du PPA au Croset Sud

Ainsi que plusieurs dossiers courants touchant à la population de Gimel.

CHAPITRE 2 CONSEIL COMMUNAL

Bureau du Conseil communal

Composition du bureau du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2014 :

Président :	M. Stéphane Pichon
Vice Président :	M. Vincent Frutiger
Secrétaire :	M. François Marti
Scrutateurs :	Mme Carole Bourgeois M. Thomas Baeriswyl
Scrutateurs suppléants :	Mlle Stéphanie Lecoultre M. Simon Baudin

Composition du bureau du Conseil communal depuis le 1^{er} juillet 2014 :

Président :	M. Vincent Frutiger
Vice Président :	M. Laurent Guignard
Secrétaire :	M. François Marti
Scrutateurs :	Mme Carole Bourgeois M. Thomas Baeriswyl
Scrutateurs suppléants :	Mlle Stéphanie Lecoultre M. Simon Baudin



Commission de Gestion

Composition de la Commission de Gestion jusqu'au 30 juin 2014 :

- Pasche Christophe
- Egli Daniel
- Jaccard Michel
- Bourgeois Carole
- Debonneville Frédéric
- Lecoultre Stéphanie (suppléant)
- Baudin Simon (suppléant)

Composition de la Commission de Gestion depuis le 1^{er} juillet 2014 :

- Egli Daniel
- Jaccard Michel
- Lecoultre Stéphanie
- Debonneville Frédéric
- Baeriswyl Florian
- Theintz Valérie (suppléante)
- Bourgeois Sandra (suppléante)

Commission des Finances

Composition de la Commission des Finances pour la législature 2011-2016 :

- Correvon Pierre-Yves
- Messieux Cyril
- Reymond Philippe
- Dieperink Edgar
- Bussard Alain
- Dubugnon John (suppléant)



Séance du Conseil Communal

En 2014, le Conseil communal s'est réuni à 5 reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 8 préavis municipaux, citons pour mémoire l'adoption de :

29 avril :	01-2014	Plan de quartier du Closez-à-l'Orbannaz
26 juin :	06-2013	Réorganisation de la déchèterie et transformation du hangar existant
	02-2014	Comptes 2013
		Dépôt du préavis no 03-2014
2 septembre :	03-2014	Bâtiment multifonctions – Crédit de construction
		Dépôt des préavis 04-2014 et 05-2014
30 octobre :	05-2014	Arrêté d'imposition pour l'année 2015
	06-2014	Plan partiel d'affectation « Au Croset Sud »
		Dépôt des préavis 07-2014 et 08-2014
6 décembre :	07-2014	Budget 2015
	08-2014	Demande de crédit complémentaire au budget 2014
Reporté en 2015	04-2014	Nouveau règlement du Conseil Communal

CHAPITRE 3 ADMINISTRATION

Population - Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2014, la statistique de la population présente 1923 habitants soit un accroissement de 2.6% par rapport à 2013. La population est composée de 1475 suisses, 443 étrangers (totalisant 33 nationalités différentes) et 5 fonctionnaires internationaux. Il y a également 36 personnes inscrites en séjour.



Différentes manifestations ont été organisées en faveur des habitants de Gimel. Citons les plus usuelles :

En date du 29 août 2014, invitation des nouveaux habitants de Gimel ainsi que des nouveaux citoyens. 166 nouveaux habitants et 47 jeunes ayant atteint leurs 18 ans ont été invités. Une quarantaine de nouveaux habitants étaient présents ainsi que 3 nouveaux citoyens. Une visite du village en chars a été organisée et la station d'épuration pouvait être observée par le public. Une fondue a été offerte pour clore la manifestation.

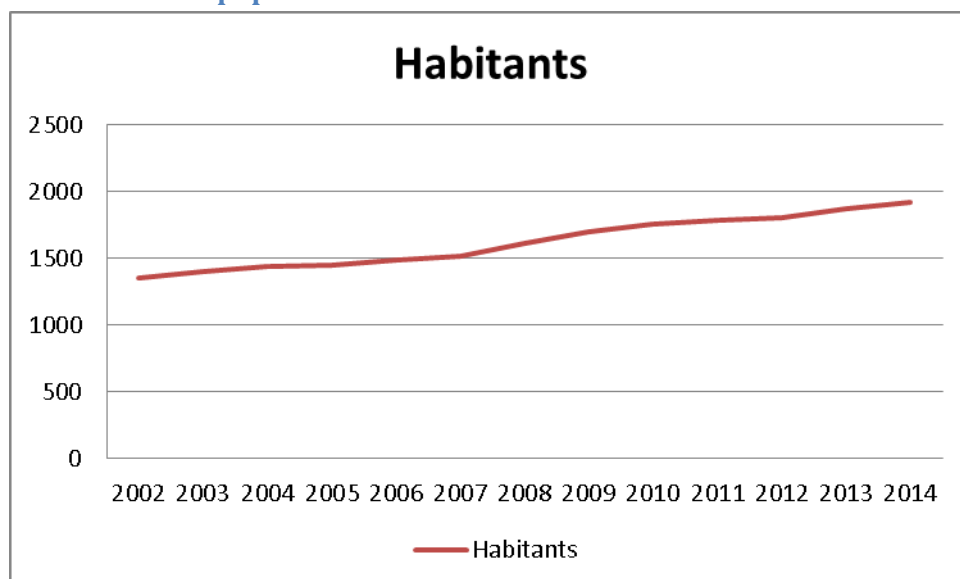
Dix nonagénaires ont été fêtés en 2014. Une traditionnelle tourte, ainsi qu'un petit cadeau leur ont été offerts.

Chaque année est organisée la fête du 1^{er} août. M. Vincent Frutiger, Président du Conseil Communal, a assuré l'allocution de cette fête patriotique.

Le 13 décembre 2014 a eu lieu la traditionnelle vente des sapins de Noël à la déchèterie. Cette vente rencontre à chaque fois un vif succès.

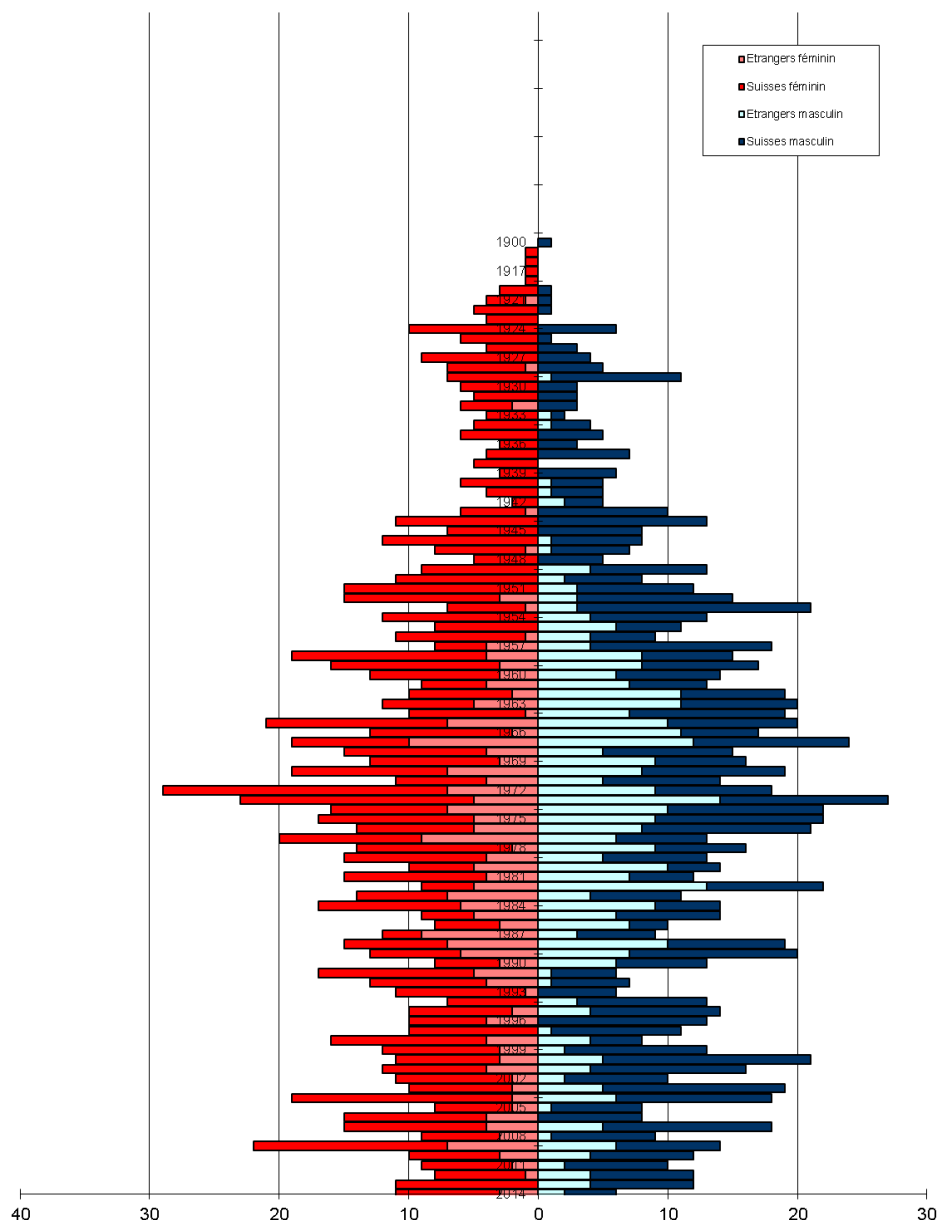


Evolution de la population





Pyramide des âges au 31 décembre 2014



Secrétariat

Le secrétariat a retranscrit les décisions des 42 séances de Municipalité dans 42 procès-verbaux, et a assuré tout le suivi administratif des dossiers.

Les statistiques cantonales ont été traitées également par le secrétariat. A nouveau cette année, la Municipalité a fait appel à son avocat, avec la collaboration du secrétariat, pour le traitement des divers dossiers toujours plus complexes.



Les naturalisations font partie des activités courantes. Les personnes désirant être naturalisées sont auditionnées par la commission de naturalisation et la Syndique.

Le secrétariat gère également les locations de salle. En 2014, de nombreuses manifestations se sont déroulées dans les locaux communaux. Citons par exemple, toutes les soirées des sociétés locales, l'organisation du nouvel-an, le traditionnel loto, le carnaval, les soirées des Chœurs mixtes de St-Oyens et Saubraz, le karaoké de Pâques, le cirque Helvetia, la 103^e assemblée générale de la banque Raiffeisen de Gimel, les 19^e camps de football ACVF, la fête du 1^{er} août, la fête des récoltes, la soupe de Carême, les diverses manifestations de l'ADIG ainsi que bien d'autres séances d'informations, spectacles et manifestations organisées à titre privé.

Le greffe municipal s'occupe également de l'établissement du plan canicule et recherche des bénévoles pour effectuer les visites auprès des personnes âgées.

La Municipalité a participé à la journée des communes vaudoises en date du 24 mai 2014. Cette année la manifestation était organisée à Montreux.

Bourse Communale

La bourse communale enregistre de multiples écritures comptables. Elle s'occupe notamment du suivi des fournisseurs, des débiteurs, des facturations des taxes, de la comptabilité générale et des investissements. Courant 2014, la bourse communale de Gimel a repris la tenue des comptes du nouveau SDIS Etraz-Région.

Elle tient également les comptes des associations suivantes :

- Groupement Forestier du Signal de Bougy
- SDIS Etraz-Région
- Entraide familiale – La Souris Verte
- Syndicat AF du Closez à l'Orbannaz

Les comptes 2014 bouclent avec un déficit de Fr. 487'088.54 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 313'038.05, ainsi qu'une demande de budget complémentaire de Fr. 119'365.00 soit un total de Fr. 432'403.05. Le plafond d'endettement voté par le Conseil s'élève à Fr. 15'955'000.00 tandis que le plafond de cautionnement se monte à Fr. 1'726'000.00. La dette au 31 décembre 2014 est de Fr. 10'777'328.00 soit bien inférieure au plafond voté.

L'analyse détaillée des comptes suit au chapitre 10 du présent rapport.



Service du personnel

La commune de Gimel emploie 19 personnes au 31 décembre 2014, dont 3 apprentis, représentant un total ETP de 12.8 (hors apprentis).

Service de la voirie, espaces verts & déchèterie :	5 personnes + 1 apprenti + 4 auxiliaires déchèterie
Service de conciergerie :	3 personnes + 1 apprenti
Administration :	5 personnes + 1 apprenti
Centre des jeunes :	2 personnes
Bibliothèque :	1 personne
Organiste :	1 personne

En 2014, la commune a engagé une nouvelle collaboratrice en la personne de Mme Marie-Rose Franchina, malheureusement le contrat a dû être rompu en février 2015. Le départ en retraite de 2 employées a été fêté, il s'agit de Mme Marlène Pasche, Secrétaire Municipale et Mme Yvette Bersier, concierge.

Un nouvel apprenti, en la personne de M. Kevin Zbinden, a commencé son apprentissage en août 2014 au service de la conciergerie. La formation d'agent d'exploitation sera alternée entre la voirie et la conciergerie avec à chaque fois un apprenti de 1^{er} année et 3^e année.

La Municipalité a également décidé d'engager 4 auxiliaires pour la déchèterie en la personne de Messieurs Bou Assaf Cédrian, Maturo Giuseppe, Messere Pompeo, Grobet Michel afin de palier au départ en retraite de M. Marcel Kromrey. La gestion de la déchèterie est sous la responsabilité de M. Laurent Bolay.

Cette année, il n'y a pas eu de jubilaires.

Administration générale

La Municipalité a assisté aux séances de l'UCV et de l'ADCV qui lui ont permis d'obtenir des informations importantes sur les décisions cantonales et donné la possibilité d'exprimer ses opinions à leur sujet.

Chaque année, la préfecture fait une visite annuelle des communes. Dès cette année, la visite de commune se transforme en visite administrative, Mme le Préfet n'ayant plus le temps de consacrer une demi-journée pour chacune des 62 communes du district. La visite a été agendée au 3 novembre 2014. Mme Andrea Arn, Préfet, a contrôlé les procès-verbaux, l'archivage ainsi que les registres du contrôle des habitants. Plusieurs documents lui ont été remis pour étude. Une nouvelle fois, la préfecture a relevé la bonne tenue des dossiers. Madame le Préfet a également organisé cette année un nouveau



rendez-vous avec les boursiers communaux afin qu'ils lui présentent leurs comptes. La Boursière est allée en date du 22 août 2014 présenter les comptes à la Préfecture.

En juin 2014, la Municipalité a décidé de résilier le contrat informatique qui nous liait à la Société Infolog à Crissier pour le 31 décembre 2014. Un nouveau contrat a été signé avec la société Ofisa.

Dès ce moment, plusieurs séances de coordination ont été organisées et le basculement définitif a eu lieu en date du 10 décembre 2014. Dans l'ensemble, le changement s'est bien déroulé et la mise en route suit son cours mais demande beaucoup de ressource pour tout mettre à jour.

Affaires culturelles et de loisirs

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte les mardis, mercredis et samedis, soit 5 heures hebdomadaires. Six collaboratrices ont consacré 303 heures de bénévolat pour le prêt. A cela il faut ajouter 107 heures pour des achats, emprunts de livre et animations. Deux animatrices pour les classes ont effectué 159 heures pour les animations de classe, plus un temps à peu près égal pour la préparation. Mme Juillerat, responsable de la bibliothèque, a effectué 564 heures qui se répartissent en prêt, achats, équipement des livres, catalogage, rangement, comptabilité et divers travaux administratifs. C'est près de 1080 heures qui ont été effectuées cette année. Le nombre de classes pour les animations a pu être augmenté à 17. L'ouverture de la bibliothèque scolaire à Etoy et l'engagement d'une bibliothécaire scolaire a malheureusement provoqué une baisse de travail pour nos 2 animatrices actuelles. Une solution est recherchée en offrant éventuellement 2 animations supplémentaires par classe dès la rentrée d'août 2015. La cantine scolaire emprunte également régulièrement des livres qui sont mis à disposition des élèves après le repas.

L'abonnement chez Globlive pour des livres en langues étrangères soumet la bibliothèque à de nombreuses contraintes et de ce fait va être arrêté malgré la demande. Une petite bibliothèque plus ciblée va être mise en place. Un abonnement auprès de Bibliomedia est renouvelé afin d'étoffer deux fois par an l'offre avec plus de 150 à 180 titres.

Les cotisations restent inchangées et se montent à Fr. 10.00 par enfant et Fr. 20.00 par adulte.

8577 ouvrages sont à disposition des lecteurs, 3865 pour adultes et 4606 pour enfants.

En février la bibliothèque a participé au « Samedi des bibliothèques » et en novembre, à la « Nuit du conte ».

220 membres actifs, dont 114 enfants, sont inscrits à la bibliothèque pour un emprunt de 12'021 livres (8120 livres d'enfants).

En 2014, les comptes sont équilibrés grâce à la subvention de la Commune pour un montant de Fr. 9'360.00. L'ASSAGIE a également versé une subvention de Fr. 1'860.00 pour les animations des classes.



Centre des jeunes

Le Centre des jeunes de Gimel a pour but d'agir auprès des jeunes liés à Gimel et aux communes environnantes, en leur offrant principalement des possibilités de rencontres, d'activités, de jeux, de discussion, d'écoute et d'information.

Le centre fonctionne comme interlocuteur entre les autorités, les institutions et les jeunes, dans tous les domaines ayant trait à la jeunesse.

En cas de problèmes entre eux ou à la maison, les jeunes ont la possibilité de venir en parler ; ils trouveront toujours dans ce lieu un espace d'écoute et/ou de médiation.

Le panel des âges est assez ouvert (10-17 ans), ce qui permet aux ados de créer des liens. Ils ont également la possibilité de se faire des amis dans la région, à l'occasion des sorties communes qui sont organisées avec les deux autres centres d'Aubonne et d'Etoy.

Plusieurs manifestations sont organisées soit à Gimel, ou conjointement avec les centres d'Aubonne et Etoy. Plusieurs camps de quelques jours ont été organisés en 2014, ainsi que des sorties d'un jour pendant les vacances scolaires. Les enfants peuvent ainsi participer à des activités pour un moindre coût.

En octobre 2014, le centre des jeunes a été reconnu en tant que centre de formation par l'Ecole d'Etude Sociale et Pédagogiques. Le centre de Gimel pourra donc accueillir des stagiaires en formation.

Site internet

Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour afin de transmettre toutes les informations utiles sur Gimel et ses environs. Un panneau à l'entrée du village tient également au courant les gens de passage sur les diverses manifestations du village.

CHAPITRE 4 DOMAINES ET BATIMENTS

Forêts et pâturages

Le marché du bois était relativement porteur en 2014.

En ce qui concerne notre commune, nous avons exploité pour 6'484 m³, dont 3'656 m³ de résineux, 2161 m³ de bois de chauffage et le solde entre bois d'industrie et feuillus, ce qui représente une augmentation de volume par rapport aux deux années précédentes.



Divers travaux d'amélioration pour les pistes de débardage et remise en état des chemins ont été effectués, les engins forestiers étant de plus en plus imposants.

Nous relevons avec satisfaction que le résultat final du secteur forêt boucle de manière positive.

Ce résultat est principalement dû au versement d'une contribution relative à la mesure « Arbres-habitats » qui consiste à conserver jusqu'à leur mort naturelle, un à deux arbres par hectare afin de favoriser la biodiversité.

Concernant nos pâturages communaux, nous avons poursuivi les travaux nécessaires au dégagement des combes fertiles à la Sèche et au remplacement des clôtures au Mont-Bailly, ainsi qu'à la réfection de 50 ml de murets en pierre sèche à la Rolaz.

Malheureusement, l'abandon du taux plancher pour l'euro décidé par la BNS en janvier 2015 remet en question toute la chaîne de l'économie forestière.

Bâtiments

L'entretien des bâtiments est suivi régulièrement avec notamment les travaux suivants :

Grande salle

Le nettoyage des ventilations et la mise en place d'une sonorisation, ainsi que divers travaux électriques ont été effectués.

Martinet no 5

Réfection complète de l'appartement de fonction de M. Bersier pour le transmettre à notre employé communal M. Konrad.

Marais

Nettoyage de la mousse sur la toiture, réparation des stores suite à la grêle du mois de juin, peinture de plusieurs classes, divers travaux électriques.

CHAPITRE 5 TRAVAUX

Urbanisme

La Municipalité, en collaboration avec le bureau GEA Vallotton et Chanard SA, a travaillé en 2014 sur les projets urbanistiques suivants:

- PPA "Au Croset Sud": Approuvé par le Conseil Communal et par le SDT en date du 19 novembre 2014.



- PPA "La Piquette": un dossier d'intention a été préparé et soumis au SDT. Au vu de l'entrée en vigueur de la révision LAT au 1er mai 2014, le projet est suspendu en attente d'une décision du SDT sur l'importance cantonale du pôle pierreux et du pôle bois. Si cette importance ne devait pas être reconnue, la commune devrait trouver une compensation complète des 6 hectares que ce projet comporte, ce qui sera un gros challenge.

- PQ "Closez à l'Orbannaz": approuvé par le Conseil Communal. Mise en vigueur des plans d'affectation le 9 juillet 2014 suite à l'approbation préalable du département le 30 avril 2014.

- Révision du plan de quartier de la Vernette : présentation du projet à la population en juin 2014.

- Aménagement du territoire : détermination des réserves (MADR)

D'autre part, 21 dossiers de mise à l'enquête ont été traités, soit 10 enquêtes publiques, 5 enquêtes restreintes et 4 dispenses d'enquête. Deux enquêtes ont finalement été abandonnées.

Routes

Le réseau routier a subi quelques réparations, mais de gros investissements s'avèrent encore nécessaires.

Parcs, promenades et cimetière

L'entretien des terrains de foot est effectué régulièrement. Le remplacement de la haie du cimetière ainsi que la fin de la réfection du mur ont été effectués cette année.

Ordures ménagères et déchets

La statistique des déchets repris à la déchèterie démontre que la population gère mieux les déchets. Les coûts sont maîtrisés et la taxe par habitants, ainsi que la ristourne de la taxe au sac couvrent les frais. La taxe actuelle pourra être maintenue pour 2015.

Réseau d'égouts et d'épuration

Constat est fait que la nouvelle gestion de traitement des boues porte ses fruits. L'étude de STEP régionale se poursuit.



CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement

L'ASSAGIE enregistre 292 élèves de Gimel dont 206 en primaire et 82 en secondaire, 3 en classe d'accueil et 1 en classe de rattachement.

Les comptes de l'Assagie bouclent avec un écart de Fr. 214'565.94 par rapport au budget. La différence provient principalement de l'écart sur le montant des locations qui s'élève à Fr. 180'945.00.

L'écart du nombre d'habitants et d'élèves entre le budget et les comptes fait que le décompte final 2014 présente un solde élevé à reverser à l'ASSAGIE. Dans le groupement scolaire, Gimel présente la plus forte augmentation d'élèves et d'habitants.

La cantine de Gimel a fourni 7754 repas lors de l'année scolaire 2013-2014. En 2006-2007, 2000 repas avaient été servis soit une prestation bien utilisée par les élèves.

CHAPITRE 6 POLICE

Police

La gendarmerie cantonale visite régulièrement la Municipalité de Gimel afin de lui présenter un rapport sur les infractions commises sur notre territoire.

La collaboration avec les agents de sécurité d'Aubonne s'est poursuivie en 2014.

Défense incendie

La nouvelle entité SDIS Etraz-Région a clôturé ses comptes avec une charge de Fr. 29.00 par habitants, soit dans le budget accordé. Suite au contrôle des m² exact des locaux, la location pour Gimel est passée de Fr. 19'500.00 à Fr. 22'500.00.

Protection civile

La remise en état des abris PC est en attente. Le montant de Fr. 71'622.80 attribué à leur réfection est toujours mentionné dans les réserves. Les comptes 2014 de la PC Région bouclent avec une charge de Fr. 17.55 par habitant, soit inférieure au budget de Fr. 1.45 par habitant.



CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE

Service social

Facture sociale

Le décompte final 2013 est comptabilisé dans les comptes 2014 avec un total de Fr. 35'232.00 à reverser à l'Etat. Les comptes 2014 sont clôturés sur la base des acomptes. Le décompte final interviendra en 2015 et devrait présenter un solde en faveur de Gimel d'environ Fr. 235'000.00, y compris les dépenses thématiques.

Revenu d'insertion

Le montant total de la participation par habitant s'élève à Fr. 0.40 contre Fr. 0.50 prévus au budget 2014.

Agence d'assurances sociales

Le montant total s'élève à Fr. 23.00 par habitant contre Fr. 23.25 prévus au budget 2014.

AJEMA

Le décompte final 2013, comptabilisé dans les comptes 2014, s'élève à Fr. 62'434.00. La charge effective pour 2014 s'élève à Fr. 259'112.00 pour un total de 51'720 heures consommées. Un solde à payer de Fr. 21'512.00 pour 2014 sera comptabilisé dans les comptes 2015.

CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS

Services des eaux

Cette année les fuites d'eau ont épargné notre réseau. La conséquence en est que les comptes sont conformes au budget.

Service du gaz

La consommation de gaz augmente régulièrement chaque année grâce aux nouveaux abonnés. Cette année la taxe CO2 a été reportée sur les factures de gaz. Les prochaines extensions seront mise en place au quartier du Closez à l'Orbannaz.

La rétrocession Valgaz a pu être renouvelée pour un montant de Fr. 78'900.00.



CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2014

Introduction

Dans sa séance du 14 avril 2015, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2014.

Le résultat présente un déficit de Fr. 487'088.54 pour un total de charges de Fr. 9'798'621.66 et un total de revenus de Fr. 9'311'533.12. Le budget prévoyait un déficit de Fr. 313'038.05. Une demande complémentaire au budget 2014 a été demandée en date du 5.12.14 pour un montant de Fr. 119'365.00, ce qui porte le déficit budgétaire à Fr. 432'403.05. La marge d'autofinancement des comptes 2014 s'élève à Fr. 167'497.56.

Le bilan présente un total de 15'442'894.50. Suite au déficit, le capital au 31 décembre 2014 passe en découvert à l'actif pour Fr. 257'982.85.

Les comptes 2014 bouclent avec un résultat proche de celui du budget. Cette année, nous avons eu une mauvaise surprise au niveau des rentrées fiscales des entreprises. Un écart entre le budget et les comptes de Fr. 209'3952.85 pèse lourd sur le déficit. D'autre part, il n'y a pas eu de « bonnes » surprises dans les rentrées fiscales comme relativement souvent ces dernières années. Globalement, les différents services ont respecté leur budget.



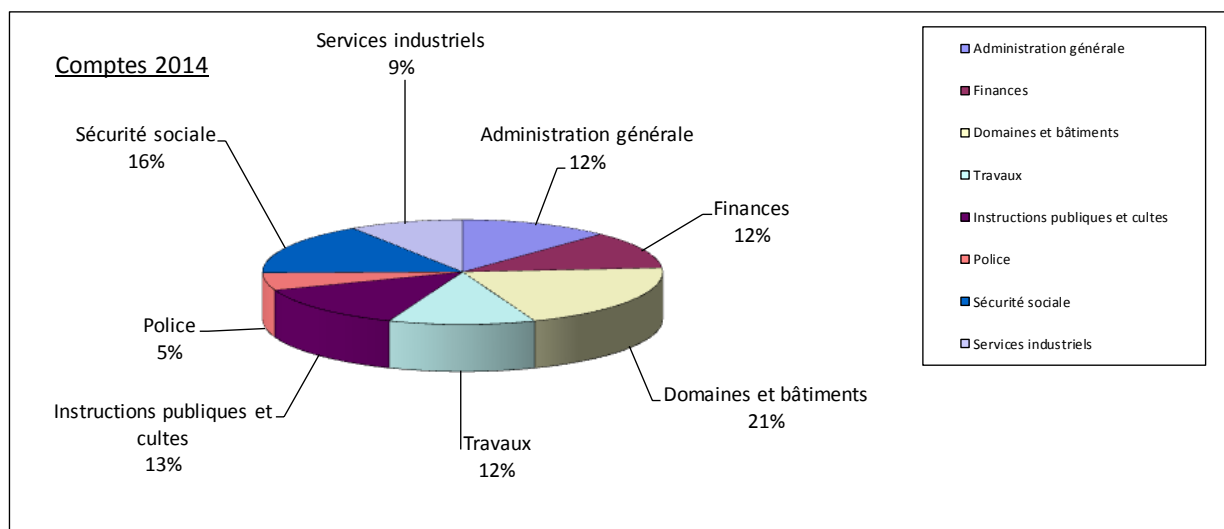
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative

Tableau de répartition des charges



Commune de Gimel

	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart budget - comptes	
Administration générale	1'190'757.31	12.15%	1'121'865.50	11.81%	-68'891.81	22.76%
Finances	1'135'828.86	11.59%	1'144'745.00	12.06%	8'916.14	-2.95%
Domaines et bâtiments	1'999'019.56	20.40%	1'840'186.20	19.38%	-158'833.36	52.47%
Travaux	1'158'702.80	11.83%	1'214'661.00	12.79%	55'958.20	-18.49%
Instructions publiques et cultes	1'310'065.75	13.37%	1'196'837.60	12.60%	-113'228.15	37.40%
Police	527'785.25	5.39%	497'673.00	5.24%	-30'112.25	9.95%
Sécurité sociale	1'570'299.25	16.03%	1'507'776.75	15.88%	-62'522.50	20.65%
Services industriels	906'162.88	9.25%	972'168.00	10.24%	66'005.12	-21.80%
Totaux	9'798'621.66	100.00%	9'495'913.05	100.00%	-302'708.61	100.00%
<i>Bénéfice</i>		<i>0.00%</i>	-	<i>0.00%</i>	-	<i>0.00%</i>
Totaux	9'798'621.66	100.00%	9'495'913.05	100.00%	-302'708.61	100.00%



Commentaires sur les charges

Administration : L'écart par rapport au budget se justifie par le changement du système informatique. La demande de budget complémentaire de Fr. 119'365.00 n'a pas été intégrée au budget de base 2014. En tenant compte de ce montant les comptes 2014 sont inférieurs de Fr. 50'473.00 par rapport au budget.

Domaines et bâtiments : L'écart provient, en outre, du dicastère forêt où les coupes de bois ont été plus conséquentes que prévues mais la compensation se retrouve au niveau des ventes de bois qui sont également meilleures que budgétisées. Les frais d'entretien de la grande salle et du Marais sont plus élevés que budgétisés, un prélèvement sur les comptes de réserve a été effectué afin de compenser ces entretiens supplémentaires.



Instruction publiques et cultes : Le décompte final de l'ASSAGIE fait ressortir que l'augmentation du nombre d'élèves et d'habitants de Gimel provoque une forte différence entre les comptes et le budget.

Police : La différence provient d'une part de l'augmentation des acomptes de notre participation à la réforme policière et d'autre part du compte « émoluments du contrôle des habitants reversés au canton » dont le budget a été omis.

Sécurité sociale : le décompte de l'AJEMA est nettement plus élevé que le budget et le décompte final de la facture sociale 2013 présente un solde à reverser au canton de Fr. 35'232.00

Les autres charges sont globalement conformes au budget.

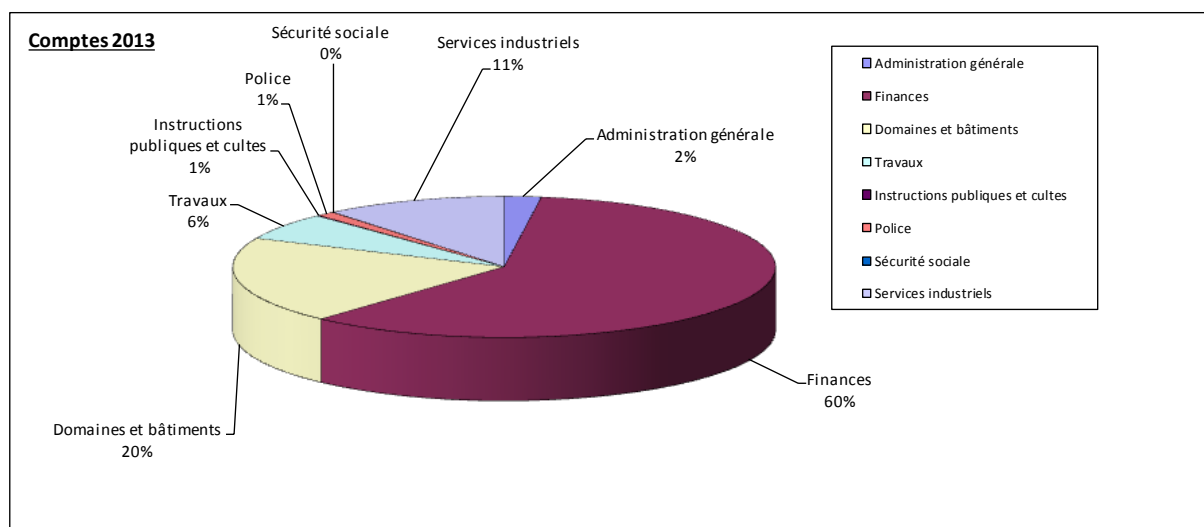
Le total des charges inclut des mouvements non monétaires pour un montant de Fr. 681'875.00 pour les amortissements obligatoires, ainsi qu'un montant de Fr. 145'065.55 pour les attributions aux fonds et financements spéciaux.

Tableau de répartition des revenus



Commune de Gimel

	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart budget - comptes	
Administration générale	204'503.75	2.09%	69'082.00	0.73%	-135'421.75	44.74%
Finances	5'545'675.28	56.60%	5'814'976.00	61.24%	269'300.72	-88.96%
Domaines et bâtiments	1'850'444.45	18.88%	1'485'380.00	15.64%	-365'064.45	120.60%
Travaux	582'894.19	5.95%	602'637.00	6.35%	19'742.81	-6.52%
Instructions publiques et cultes	11'467.10	0.12%	7'000.00	0.07%	-4'467.10	1.48%
Police	99'139.70	1.01%	63'800.00	0.67%	-35'339.70	11.67%
Sécurité sociale	4'863.20	0.05%	-	0.00%	-4'863.20	1.61%
Services industriels	1'012'545.45	10.33%	1'140'000.00	12.01%	127'454.55	-42.10%
Totaux	9'311'533.12	95.03%	9'182'875.00	96.70%	-128'658.12	42.50%
<i>Perte</i>	<i>487'088.54</i>	<i>4.97%</i>	<i>313'038.05</i>	<i>3.30%</i>	<i>-174'050.49</i>	<i>57.50%</i>
Totaux	9'798'621.66	100.00%	9'495'913.05	100.00%	-302'708.61	100.00%





Commentaires sur les revenus

Administration : L'écart sur les revenus provient principalement du prélèvement sur le fonds de réserve travaux futurs de Fr. 95'000.00. Les remboursements des « frais administratifs » et « traitements et charges sociales » sont également supérieurs au budget. Les cartes journalières CFF se sont vendues avec une couverture à environ 80% des frais.

Finance : L'écart de l'impôt sur les personnes morales provoque la différence entre les comptes et le budget. Les impôts des personnes physiques sont également en dessous des espérances. Quelques ventes immobilières ont permis d'obtenir des droits de mutation et gains immobiliers supérieurs au budget.

Domaines et bâtiments : Les ventes de bois et les subventions forestières permettent d'obtenir des revenus supérieurs au budget. Un prélèvement sur fonds de réserve de Fr. 20'000.00 a été effectué pour l'entretien du Marais. Un deuxième prélèvement sur fonds de réserve de Fr. 42'354.45 a été opéré pour la grande salle.

Services industriels : L'écart provient de la vente de gaz qui a été inférieure aux prévisions. A signaler que les relevés des compteurs ont été effectués avec un mois d'avance suite au changement de système informatique.

Les autres revenus sont conformes au budget.



Tableau des charges et revenus par nature

Tableau des charges par nature



Commune de Gimel

	Comptes 2014		Comptes 2013	
Autorités et personnel	1'557'046.80	15.89%	1'550'571.70	16.60%
Biens, services, marchandises	2'765'473.67	28.22%	2'642'521.78	28.29%
Intérêts	157'695.70	1.61%	185'623.32	1.99%
Amortissements	727'023.43	7.42%	741'312.01	7.94%
Rbt, part. & subv. à des collect. publ.	4'026'220.01	41.09%	3'728'929.35	39.92%
Aides et subventions	420'096.50	4.29%	339'312.70	3.63%
Attribution aux fonds et aux fin. speciaux	145'065.55	1.48%	153'054.51	1.64%
Totaux	9'798'621.66	100.00%	9'341'325.37	100.00%

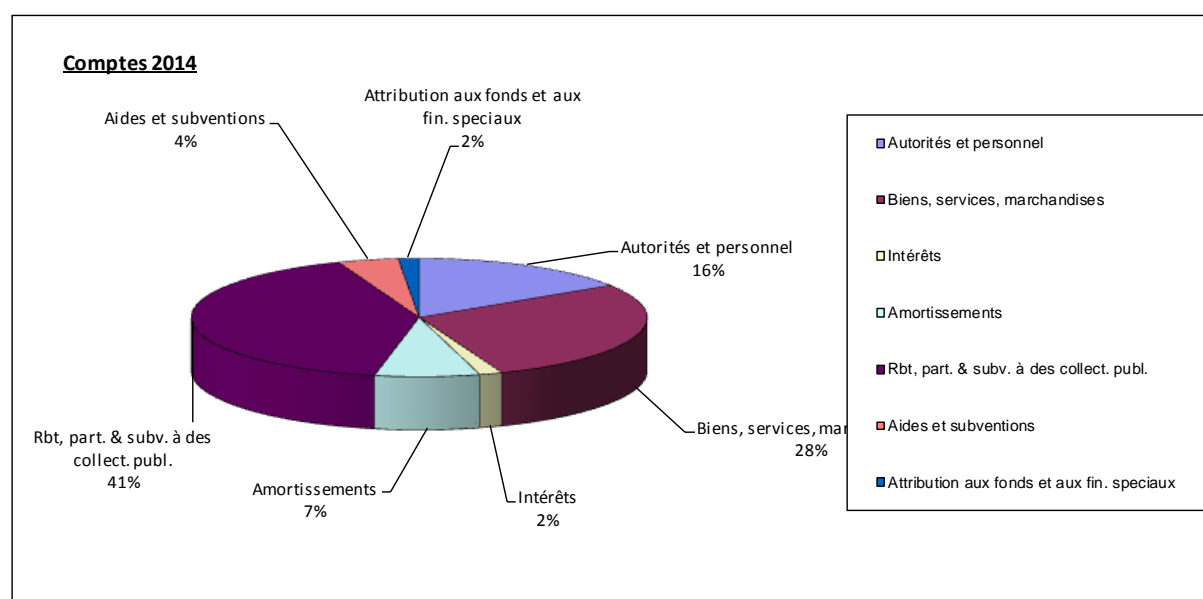


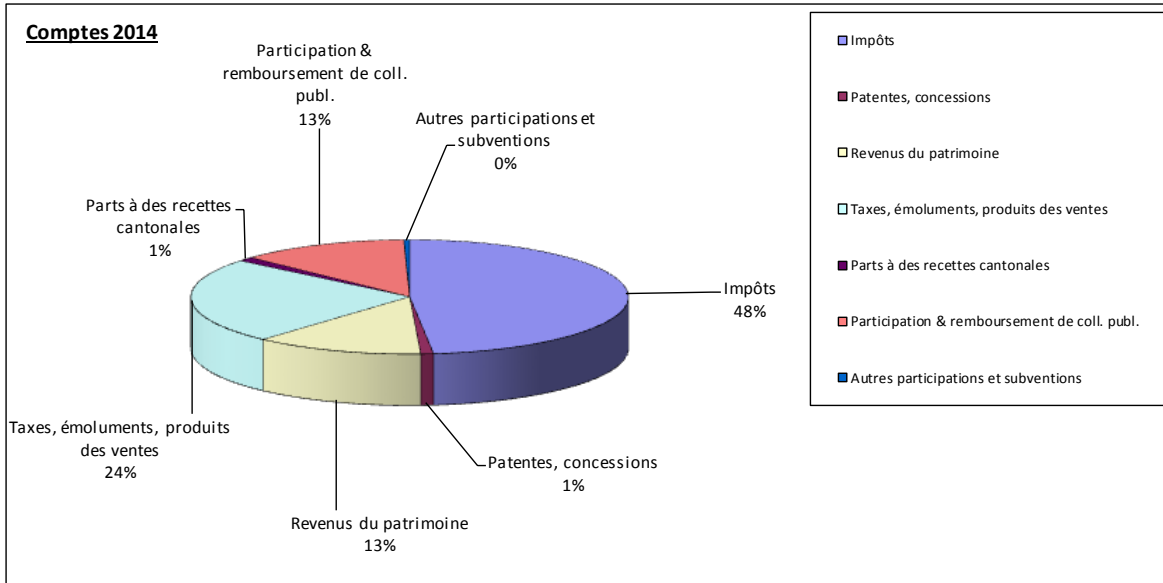


Tableau des revenus par nature



Commune de Gimel

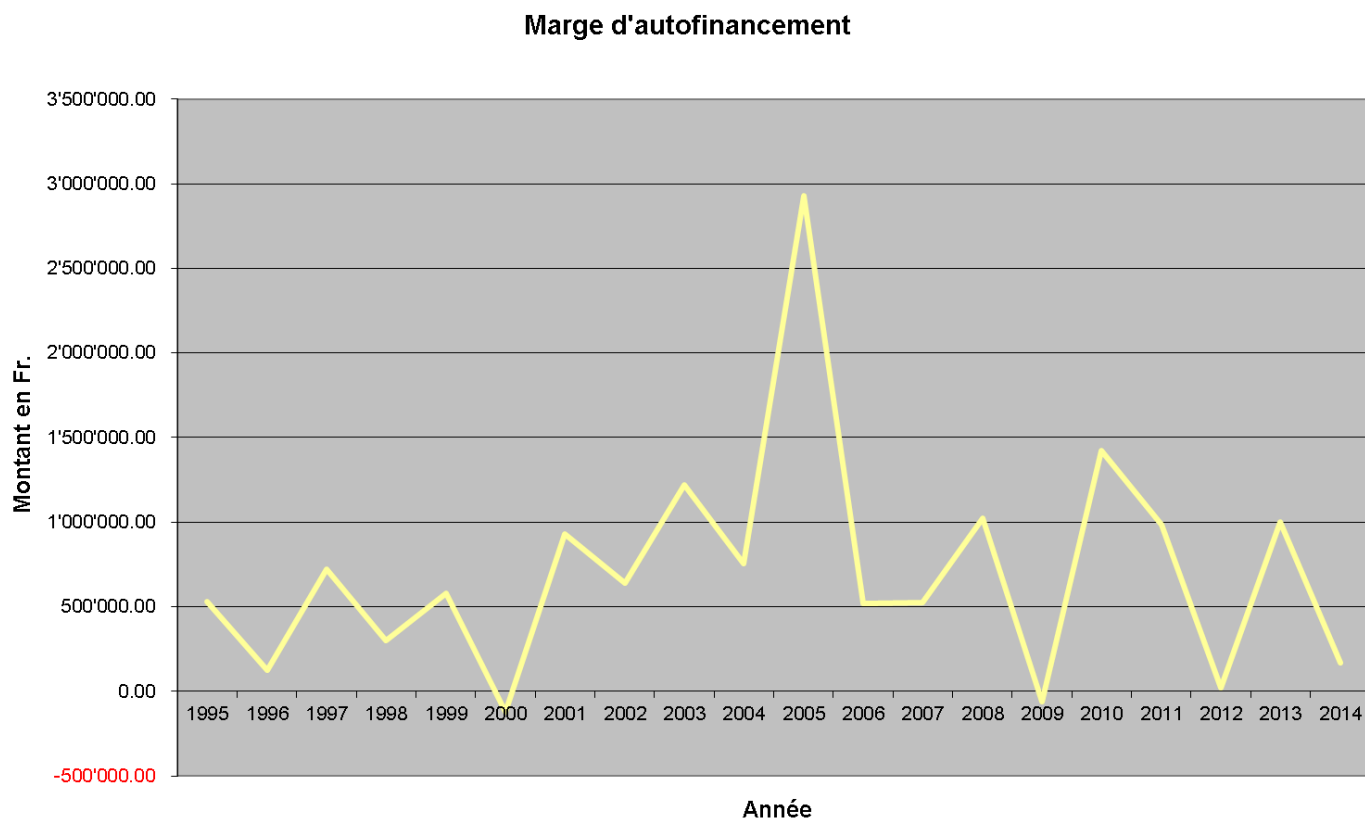
	Comptes 2014		Comptes 2013	
Impôts	4'410'782.79	47.37%	4'720'452.17	49.43%
Patentes, concessions	84'526.60	0.91%	91'078.30	0.95%
Revenus du patrimoine	1'137'775.64	12.22%	1'094'505.19	11.46%
Taxes, émoluments, produits des ventes	2'216'866.18	23.81%	1'984'465.40	20.78%
Parts à des recettes cantonales	106'511.80	1.14%	87'216.85	0.91%
Participation & remboursement de coll. publ.	1'143'164.41	12.28%	1'478'433.05	15.48%
Autres participations et subventions	39'551.25	0.42%	54'896.20	0.57%
Prélèvement sur les fonds	172'354.45	1.85%	39'190.00	0.41%
Totaux	9'311'533.12	100.00%	9'550'237.16	100.00%





Marge d'autofinancement

Evolution de la marge d'autofinancement



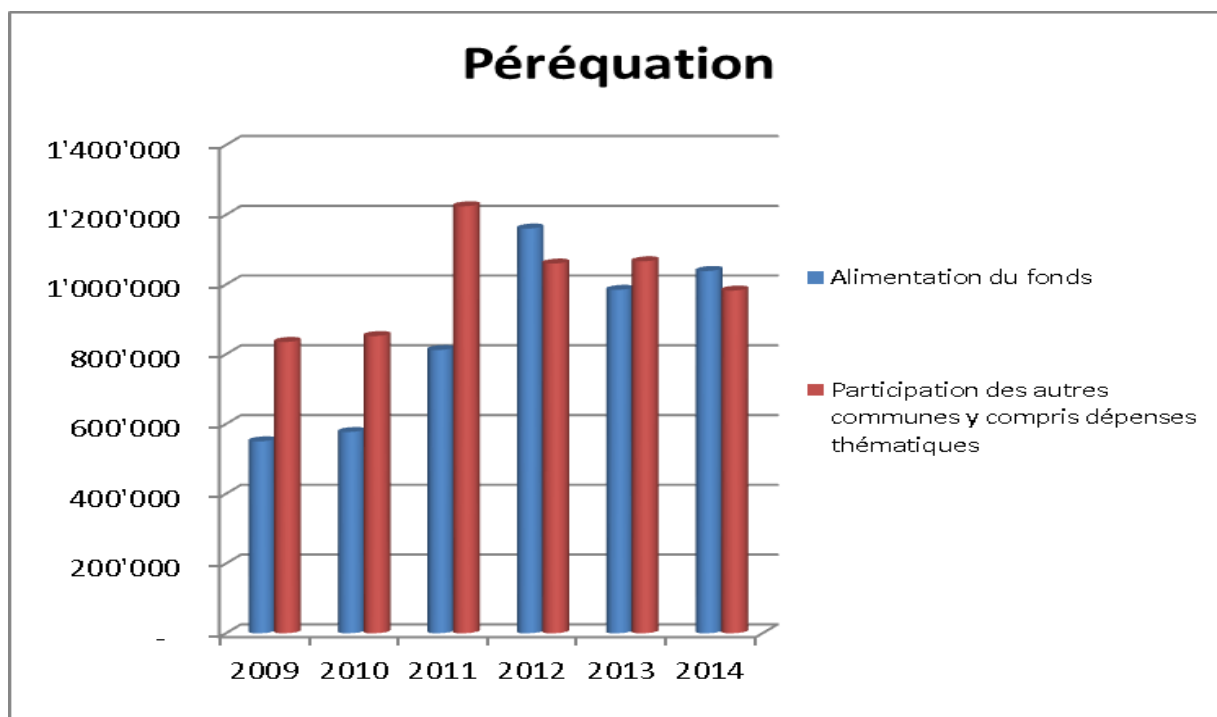
Commentaires sur la marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement est très volatile. Elle sert à couvrir les amortissements hypothécaires et à investir dans de nouvelles infrastructures. Il est nécessaire qu'elle reste positive. Etant donné que les comptes sont négatifs, les liquidités sont également touchées par ce manque à gagner. En 2014, la marge d'autofinancement s'élève à Fr. 167'497.56. Elle était de Fr. 998'837.30 en 2013. La marge devrait couvrir les amortissements hypothécaires qui se sont élevés à Fr. 433'168.00 en 2014.

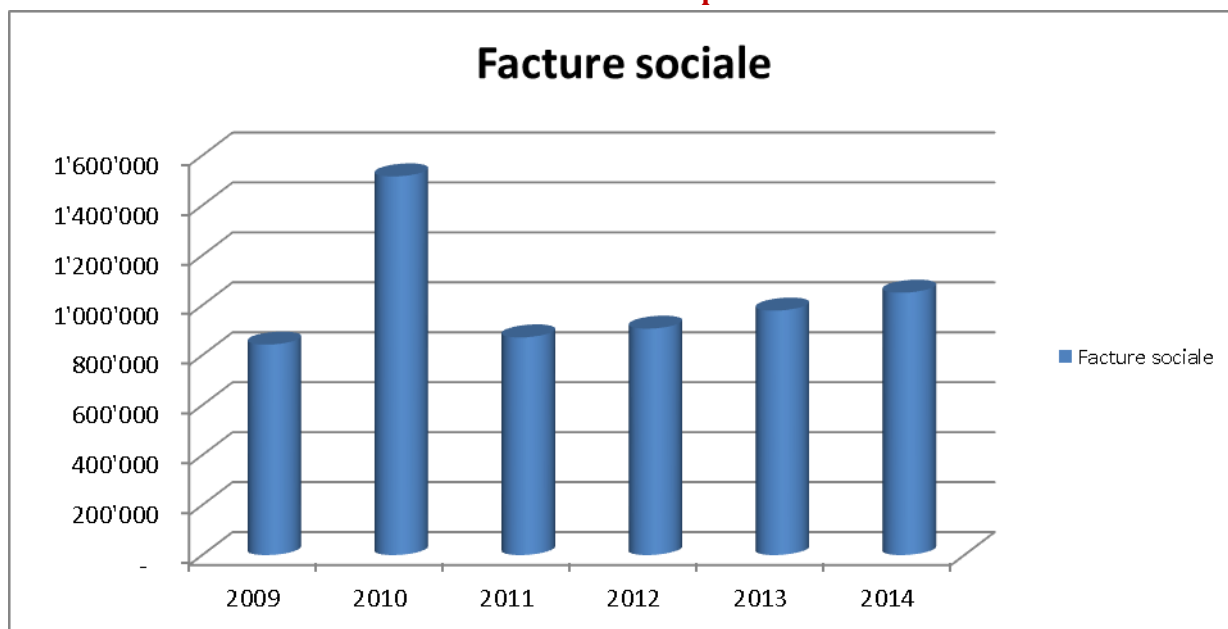


Facture sociale - péréquation

Evolution de la péréquation selon les années comptables



Evolution de la facture sociale selon les années comptables

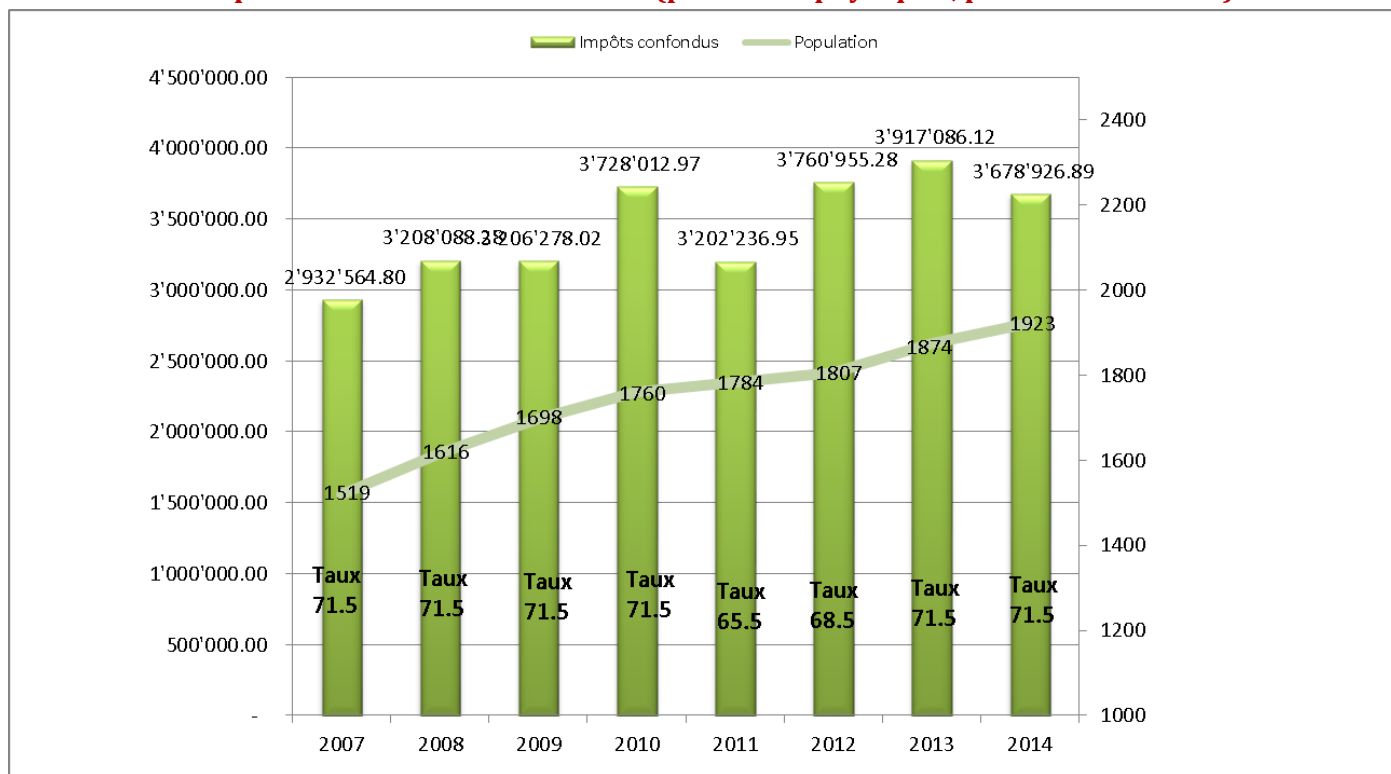


La facture sociale 2014 est basée sur les acomptes, tandis que les montants antérieurs ont été calculés selon les décomptes finaux.



Impôts

Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)

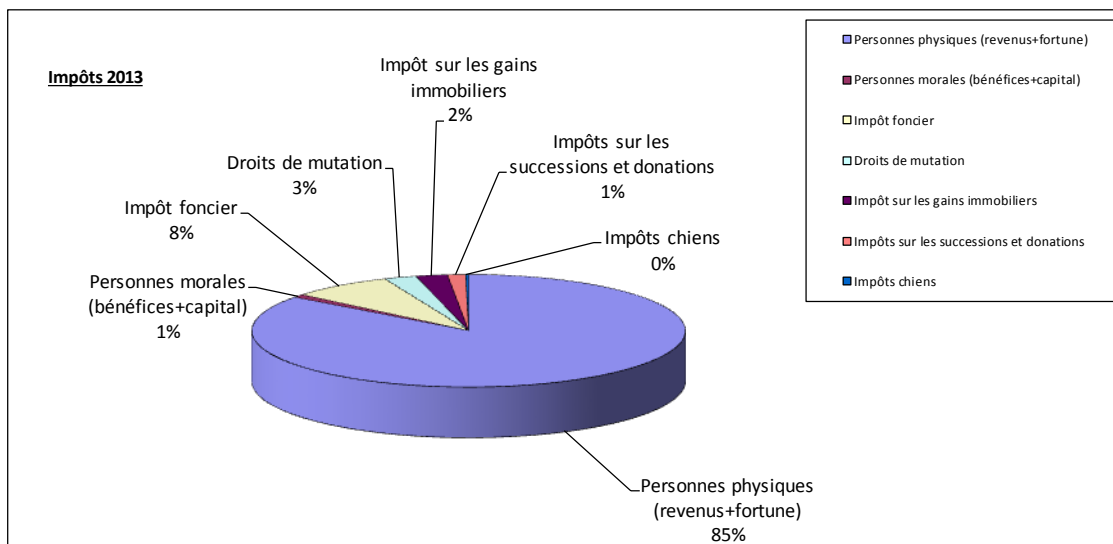


Structure des impôts 2014



Commune de Gimel

	Comptes 2014		Comptes 2013	
Personnes physiques (revenus+fortune)	3'846'886.59	85.16%	3'797'568.91	78.99%
Personnes morales (bénéfices+capital)	40'607.15	0.90%	225'628.76	4.69%
Impôt foncier	343'596.70	7.61%	333'880.05	6.94%
Droits de mutation	108'965.15	2.41%	114'955.65	2.39%
Impôt sur les gains immobiliers	106'511.80	2.36%	87'216.85	1.81%
Impôts sur les successions et donations	60'777.20	1.35%	238'968.80	4.97%
Impôts chiens	9'950.00	0.22%	9'450.00	0.20%
Totaux	4'517'294.59	100.00%	4'807'669.02	100.00%





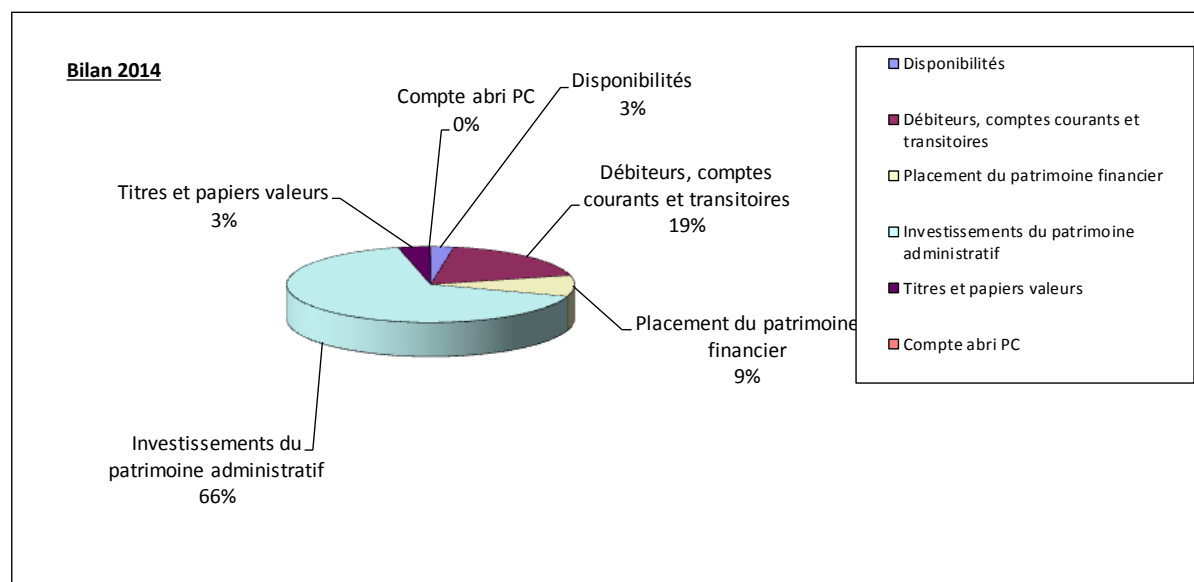
Bilan

Structure du bilan ACTIF



Commune de Gimel

	Bilan 2014		Bilan 2013	
Disponibilités	389'941.76	2.57%	645'475.38	4.06%
Débiteurs, comptes courants et transitoires	2'825'105.47	18.60%	2'773'559.94	17.43%
Placement du patrimoine financier	1'357'467.50	8.94%	1'347'027.81	8.46%
Investissements du patrimoine administratif	10'059'463.17	66.25%	10'596'761.36	66.58%
Titres et papiers valeurs	533'625.00	3.51%	534'625.00	3.36%
Compte abri PC	19'308.75	0.13%	19'260.60	0.12%
Totaux	15'184'911.65	100.00%	15'916'710.09	100.00%



En 2014, de nouveaux investissements ont été effectués pour un montant 221'031.31, en regard d'amortissements comptabilisés à hauteur de Fr. 681'875.00. La diminution des liquidités est justifiée par les frais avancés sur les investissements, les emprunts sont effectués en 2015. Les débiteurs sont stables. Toutefois, les transitoires sur l'encaissement des impôts est en constante augmentation. Quelques poursuites sont nécessaires chaque année, mais par rapport au total de factures leur nombre reste faible.

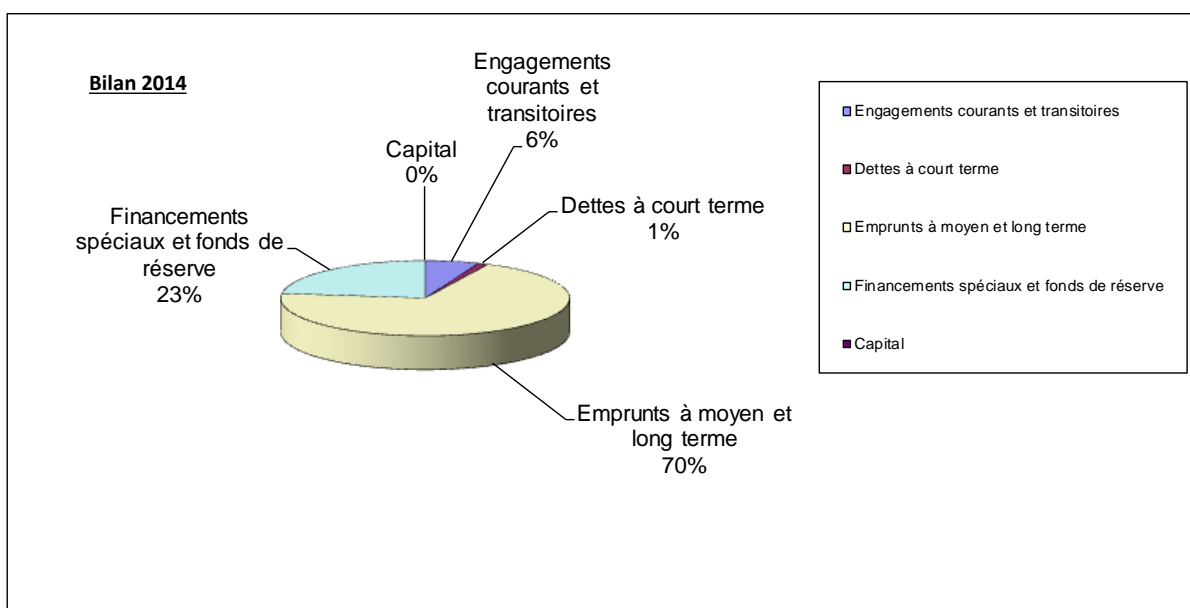


Structure du bilan PASSIF



Commune de Gimel

	Bilan 2014		Bilan 2013	
Engagements courants et transitoires	929'401.12	6.02%	894'546.39	5.62%
Dettes à court terme	180'379.17	1.17%		0.00%
Emprunts à moyen et long terme	10'777'328.00	69.79%	11'210'496.00	70.43%
Financements spéciaux et fonds de réserve	3'555'786.21	23.03%	3'582'562.01	22.51%
Capital		0.00%	229'105.69	1.44%
Totaux	15'442'894.50	100.00%	15'916'710.09	100.00%



Dettes

Cinq emprunts ont été renouvelés en 2014 pour un montant total de Fr. 2'204'000.00. Les taux restant bas et leur évolution incertaine, il a été décidé de prendre des durées d'emprunt allant de 2 à 5 ans, afin de diversifier au maximum les échéances et par conséquent atténuer les futures variations de taux.

Les amortissements hypothécaires se situent aux alentours des 4% par année. Pour 2014, le remboursement de l'emprunt s'élève à Fr. 433'168.00. Il est important de pouvoir rembourser au plus vite les emprunts.

Le ratio d'endettement net par habitant se situe à 3'803.00 pour 2014. Il était de 3'917.00 en 2013.

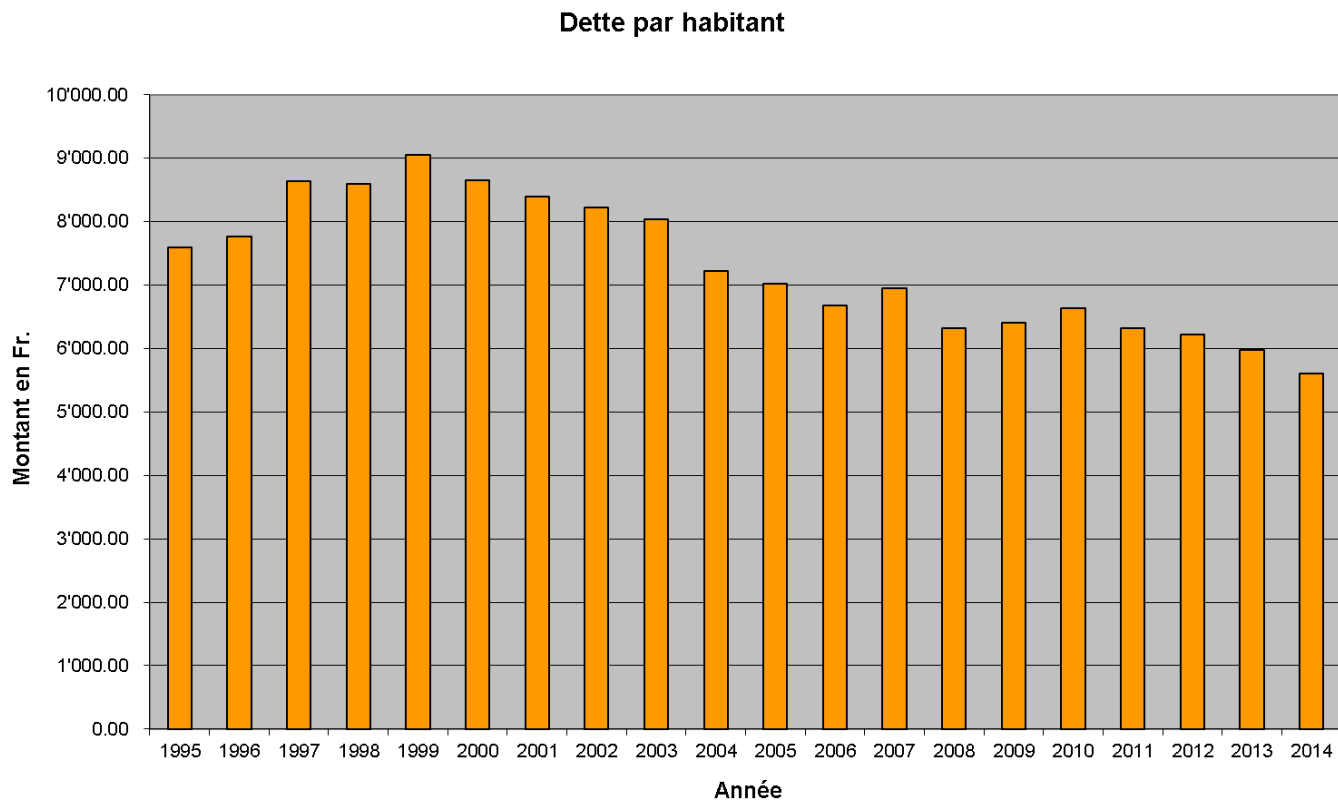


Situation des dettes au 31 décembre 2014

	Nombre de tranche	Montant	Part	Taux moyen	Amortissement par année	
Raiffeisen	8	3'391'078.00	31.5%	1.28%	123'668.00	
UBS	2	1'053'750.00	9.8%	1.94%	155'000.00	
BCV	5	2'374'500.00	22.0%	1.15%	103'500.00	
Poste	5	3'958'000.00	36.7%	1.34%	51'000.00	
	20	10'777'328.00	100%	1.25%	433'168.00	4.02%

Emprunt nlle adm.	657'750.00	Emprunt gaz	1'318'000.00
Emprunt Marais I	4'225'000.00	Emprunt step	890'000.00
Emprunt Marais II	1'535'750.00	Emprunt divers (trésorerie)	235'000.00
Emprunt salle omnisport	1'915'828.00	Total	10'777'328.00

Evolution de la dette brute par habitant





Evolution des dettes et intérêts passifs

Année	Dettes	Amortissements	Intérêts
2003	10'722'000.00	210'000.00	401'318.90
2004	10'401'000.00	421'000.00	387'496.55 (nouvel emprunt de Fr. 100'000)
2005	10'168'800.00	232'200.00	357'831.75
2006	9'911'600.00	257'200.00	349'695.33
2007	10'550'072.15	278'450.00	358'406.78 (nouvel emprunt de Fr. 916'922.15)
2008	10'218'950.00	331'122.15	349'317.15
2009	10'885'750.00	333'200.00	290'296.73 (nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2010	11'683'300.00	402'450.00	274'229.25 (nouvel emprunt de Fr. 1'200'000)
2011	11'330'182.00	353'118.00	239'744.74
2012	11'609'064.00	421'118.00	207'849.55 (nouvel emprunt de Fr. 700'000)
2013	11'210'496.00	398'568.00	185'623.32
2014	10'777'328.00	433'168.00	156'266.13

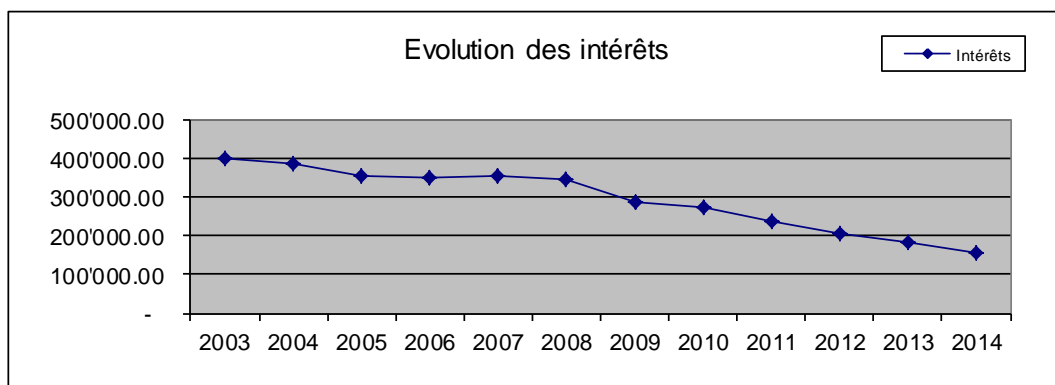
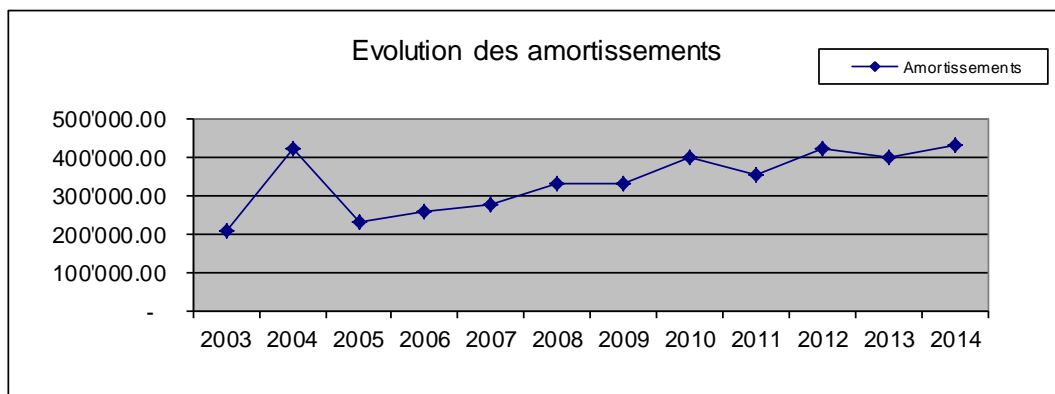
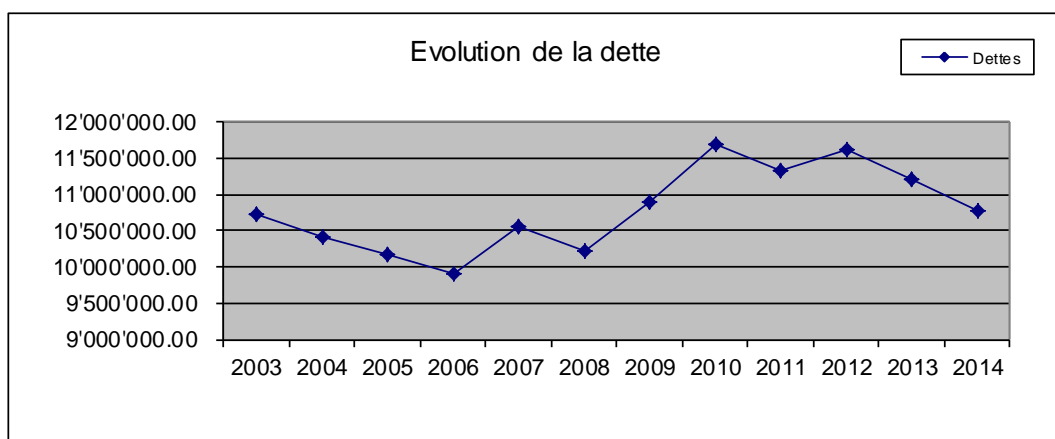
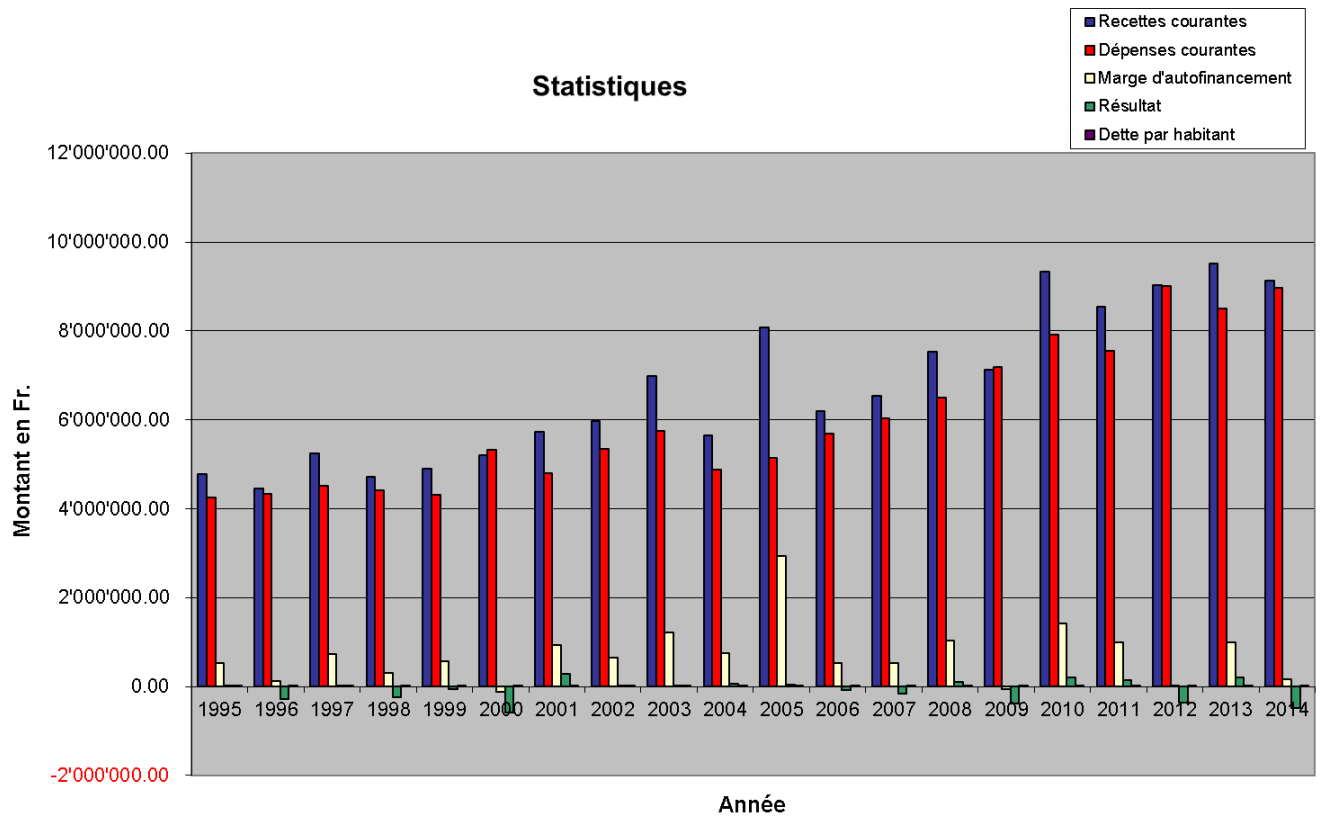




Tableau récapitulatif des dernières années





CHAPITRE 10 CONCLUSIONS

En application de l'article 90 du Règlement communal et fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

- Vu le préavis municipal no 2-2015
- Oûi le rapport de la Commission de gestion,

Décide

- D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2014
- D'adopter les comptes tels que présentés
- D'en donner décharge à la boursière
- D'en donner décharge à la Municipalité
- De donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Philippe Rezzonico
Municipal des finances

(signé :)

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :

La Boursière :

(signé :)

Sylvie Judas

Pascale Ducret



GLOSSAIRE

Abréviations	Explications
AAS	Agence d'assurances sociales
ACVF	Association Cantonale Vaudoise de Football
ADCV	Association Des Communes Vaudoises
ADIG	Association Des Intérêts de Gimel
AFC	Administration Fédérale des Contributions
AFJ	Accueil Familial de Jour
AI	Assurance Invalidité
AJEMA	Accueil de Jour des Enfants de Morges et Aubonne
ARAE	Association Régionale pour l'Accueil de l'Enfance
ARASMAC	Association Régionale des Assurances Sociales Morges – Aubonne - Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay – Aubonne – Morges
ASSAGIE	Association Scolaire intercommunale Aubonne – Gimel – Etoy
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVDCH	Association Vaudoise du Contrôle des Habitants
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants
ETP	Equivalent temps plein (100%)
FAJE	Fondation Accueil de Jour des Enfants
LACI	Loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité
MADR	Méthode automatique de détermination des réserves
PC	Prestations Complémentaires
PDDE	Plan Directeur Distribution de l'Eau
PGA	Plan Général d'Affectation



PGEE	Plan Général Evacuation des Eaux
PNRJV	Parc Naturel Régional Jura-Vaudois
PPA	Plan partiel d'affectation
RI	Revenu Insertion
SDT	Service du Développement Territorial
SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UCV	Union des Communes Vaudoises